



AUCAMVILLE

Direction générale
Finances

Aucamville, le 7/04/2023

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

A la clôture de l'exercice budgétaire, l'ordonnateur rend compte des opérations qu'il a exécutées. Cette clôture se traduit par l'établissement du compte administratif. Celui-ci permet de rapprocher les prévisions ou autorisations inscrites au budget et les réalisations effectuées en dépenses (mandats) et en recettes (titres) et de présenter les résultats comptables de l'exercice. L'intérêt du compte administratif est de faire apparaître à travers les réalisations budgétaires, le résultat de la section de fonctionnement et le résultat de la section d'investissement ; la somme de ces deux résultats constituant le résultat global de clôture (fonds de roulement).

Au-delà de la présentation des résultats telle que la nomenclature M14 l'impose, le compte administratif permet de réaliser l'analyse financière et de déterminer les principaux agrégats qui permettent d'évaluer la situation financière de la commune et son évolution dans le temps.

L'épargne nette (montant dégagé sur les recettes de fonctionnement après avoir payé les dépenses de fonctionnement et la dette) baisse en 2022 de 619 K€ et s'élève à 1 120 K€. Ce niveau d'épargne nette permet d'autofinancer le programme d'investissement de l'année 2022 à hauteur 23.97 %, soit le taux le plus faible connu lors des 5 dernières années.

L'année 2022 n'a pas été sans conséquence sur la gestion budgétaire et financière des collectivités locales. Notre commune a été particulièrement impactée par la hausse sans précédent de la fourniture énergétique, du coût des denrées alimentaires et des coûts des projets d'équipements en cours.

En raison de cette baisse de l'épargne nette et un niveau d'investissement ambitieux, la commune a dû avoir recours à l'emprunt, et ce, pour la première fois depuis 2014. L'endettement (2 099 K€ d'encours de dette en 2022) reste toutefois inférieur aux moyennes de la strate,

Malgré le contexte évoqué ci-dessus, la situation financière de la commune est satisfaisante.

I. LES RESULTATS

1. Présentation simplifiée par chapitre du compte administratif

FUNCTIONNEMENT

Dépenses	TOTAL VOTE 2022	CA 2022	Recettes	TOTAL VOTE 2022	CA 2022
011 Charges à caractère général	2 469 229	2 410 328.09	70 Produits des services	1 128 602	1 102 205.30
012 Charges de personnel	6 225 000	6 184 813.14	73 Impôts et taxes	6 843 421	7 009 354.35
			<i>dont fiscalité directe</i>	2 839 781	2 899 846.00
			<i>dont versements Toulouse Métropole</i>	3 349 571	3 429 633.00
			<i>dont autres</i>	654 069	679 875.35
65 Autres charges de gestion	706 040	682 732.64	74 Dotations et participations	1 988 661	2 122 171.78
66 Charges financières	31 733	23 109.89	<i>dont DGF et DSR</i>	234 965	238 334.00
67 Charges exceptionnelles	41 914	39 347.70	<i>dont compensation perte ou exo impôts locaux</i>	233 891	257 612.00
014 Atténuations de produits	112 403	96 786.25	<i>dont CAF</i>	1 287 000	1 380 604.64
022 Dépenses imprévues	50 000		<i>dont autres</i>	229 405	242 282.46
			<i>dont FCTVA</i>	3 400	3 338.68
042 Opérations d'ordre entre sections	380 000	1 119 783.13	75 Autres produits de gestion courante	143 852	168 576.27
023 Virement à la section d'investissement	245 717		76 Produits financiers		3.75
			77 Produits exceptionnels	11 000	838 512.29
Total	10 262 036	10 556 900.84	013 Atténuation de charges	120 000	205 757.40
			042 Opérations d'ordre entre sections	26 500	20 502.86
			002 Excédent antérieur reporté		
			Total	10 262 036	11 467 084.00

RESULTAT DE FUNCTIONNEMENT = AUTOFINANCEMENT

910 183.16

INVESTISSEMENT

Dépenses	TOTAL VOTE 2022	CA 2022	Recettes	TOTAL VOTE 2022	CA 2022
			021 Virement de la section de fonctionnement	245 717	
001 Résultat d'investissement reporté			001 Résultat d'investissement reporté	886 823.59	886 823.59
16 Remboursement dette	110 000	109 013.81	10 Dotations et fonds divers	1 773 574.93	1 860 991.66
EQUIPEMENT	6 081 921.57	4 654 981.04	<i>dotations et fonds divers (fctva)</i>	251 516.16	338 933.00
20 immob. Incorporelles			1068 affectation des resultats	1 522 059.00	1 522 058.77
204 subventions équipement			13 Subventions investissement	922 026.90	143 022.52
21 immob. Corporelles			16 Emprunts	1 279 556.15	500 000.00
23 immob. En cours			16 Cautionnement		
23 avance marchés	70 000	18 204.46	024 Cessions	780 723	
020 Dépenses imprévues	50 000		23 Immobilisations (238 avance marchés)	70 000	31 627.15
040 Opérations d'ordre entre sections	26 500	20 502.86	040 Opérations d'ordre entre sections	380 000	1 119 783.13
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	30 000		041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	30 000	
Total	6 368 421.57	4 802 702.17	Total	6 368 421.57	4 542 248.05

RESULTAT D INVESTISSEMENT 2022 - 1 147 277.71

RESULTAT D INVESTISSEMENT CUMULE 2022 - 260 454.12

RESULTAT DES RAR 739 170.46

RESULTAT GLOBAL D INVESTISSEMENT 2022 478 716.34

RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE AVANT LES RAR 649 729.04

RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE CORRIGE DES RAR 1 388 899.50

RAR DEPENSES 279 894.92

RAR RECETTES 1 019 065.38

SOLDE RAR 739 170.46

2. Résultats

La section de fonctionnement présente un excédent de 910 183.16 €.

La section d'investissement présente un besoin de financement cumulé de 260 454.12 €. Toutefois, conformément à la norme comptable, le résultat de la section d'investissement doit être corrigé du solde des restes à réaliser en dépenses et recettes d'investissement. Le résultat de la section d'investissement corrigé de ce solde (+ 739 170.46 €) **devient un excédent de financement de 478 716.34 €.**

Les deux résultats cumulés conduisent à un résultat global de clôture de + 1 388 899.50 € et viendront abonder le budget supplémentaire.

3. Analyse des résultats

* **la section de fonctionnement présente un excédent de 910 183.16 €.** Cet excédent est supérieur de 664 466.16 € par rapport à l'autofinancement prévisionnel (245 717 €).

Il se justifie par :

- des recettes de fonctionnement supérieures aux prévisions de +1 205 048 €. Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement courant (c'est-à-dire hors opérations d'ordre et produits exceptionnels) est de 102,95 %
- des dépenses de fonctionnement (hors virement à la section d'investissement et hors dépenses imprévues) supérieures aux prévisions de 294 864 €. Le taux de réalisation des charges de fonctionnement courant (chapitres 011, 012, 65, 66 et 014) est de 98,55 %.

* **la section d'investissement présente un excédent de financement global de 478 716.34 € après financement des restes à réaliser.**

Au niveau des prévisions, il y avait un besoin de la section d'investissement de 245 717 €.

Ce résultat de +478 716.34 € se justifie par :

- des dépenses d'investissement inférieures aux prévisions de 1 285 826 €. Le taux d'engagement des dépenses d'investissement (avec Restes à réaliser) s'élève à 80.51 %,
- des recettes d'investissement inférieures aux prévisions de 807 109 €.

4. Fonds de roulement

Le fonds de roulement au 31 décembre 2022 s'élève à 649 729.04 €, soit 1 759 153.32 € de moins qu'au 31 décembre 2021.

5. Synthèse de l'analyse financière

CHAINE DES EPARGNES

	2018	2019	2020	2021	2022
produits fonctionnement courant	8 918	9 001	9 167	10 116	10 608
<i>Evolution</i>	-26	83	166	949	492
charges fonctionnement courant	7 197	7 355	7 400	8 250	9 375
<i>Evolution</i>	53	158	45	850	1 125
EXCEDENT BRUT COURANT	1 721	1 646	1 767	1 866	1 233
solde exceptionnel	-10	15	66	18	19
<i>produits exceptionnels larges</i>	17	53	205	46	58
<i>charges exceptionnelles larges</i>	27	38	139	28	39
EPARGNE DE GESTION	1 711	1 661	1 833	1 884	1 252
intérêts	52	48	42	39	23
EPARGNE BRUTE	1 659	1 613	1 791	1 845	1 229
capital	193	174	129	105	109
EPARGNE NETTE	1 466	1 439	1 662	1 740	1 120

L'épargne nette diminue de 620 K€ en raison de la progression plus rapide des dépenses de fonctionnement courant (+13.64% par rapport à 2021) que des recettes de fonctionnement courant (+4.86% par rapport à 2021), légèrement atténuée par la baisse des intérêts d'emprunt (-16 k€).

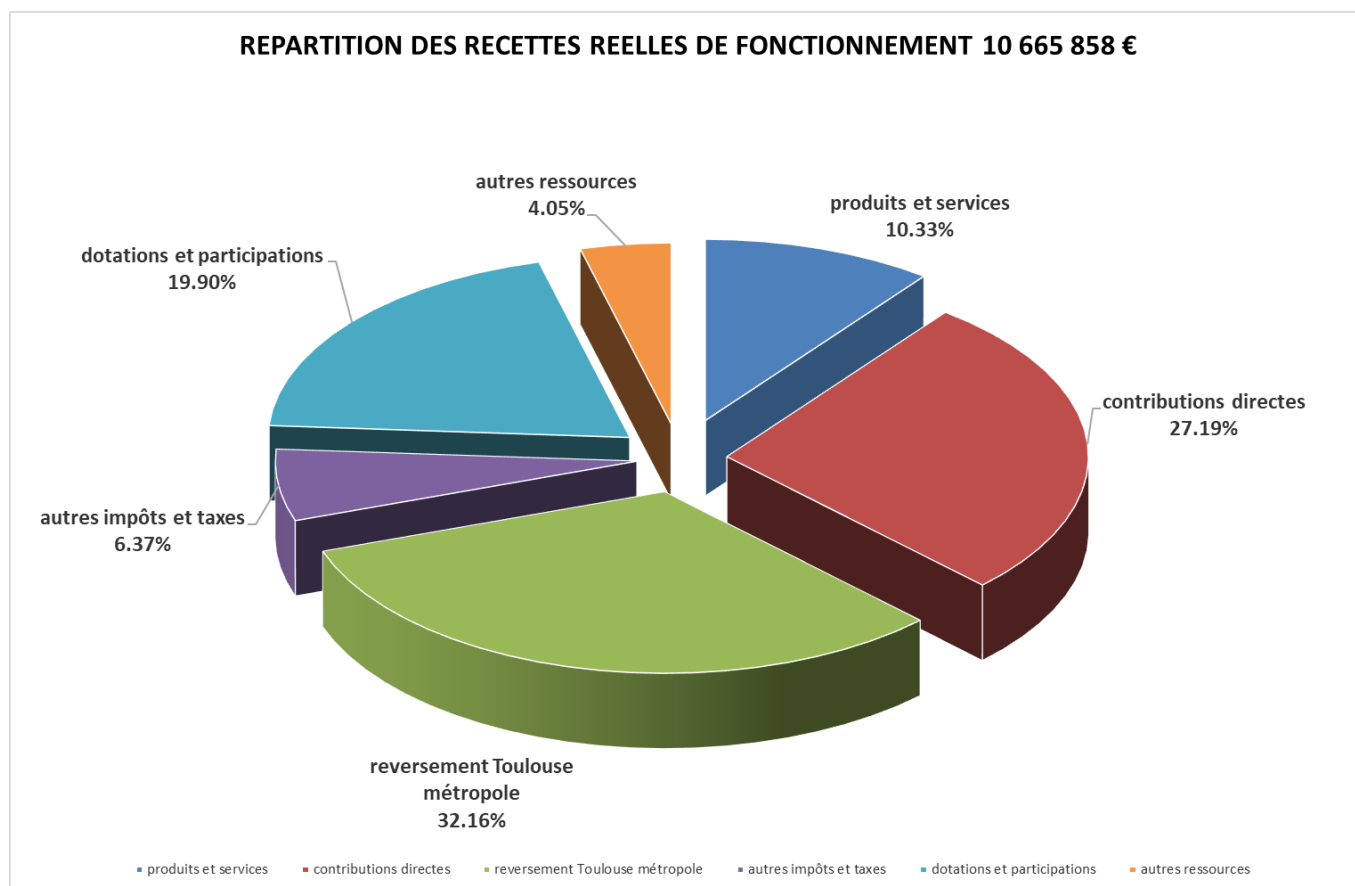
Cette épargne nette finance 23.97 % des dépenses d'équipement réalisées.

II. FONCTIONNEMENT : ANALYSE DETAILLEE DES REALISATIONS

1. Recettes de fonctionnement (hors cessions)

Les recettes de fonctionnement sont constituées :

- des recettes réelles : produits de fonctionnement courant (chapitres 70, 73, 74, 75, 013), recettes exceptionnelles (chapitre 77 hors cessions), atténuations de charges (chapitre 013),
- des recettes d'ordre (chapitre 042).



La répartition des recettes en 2022 reste quasi identique à celle de 2021. Les reversements de Toulouse métropole ainsi que le produit des contributions directes représentent les parts les plus importantes des recettes réelles de fonctionnement.

1.1 Produits de fonctionnement courant

Les produits de fonctionnement courant sont constitués des recettes réelles de fonctionnement hors cessions diminuées des produits exceptionnels (chapitre 77).

1.1.1 Analyse générale

Les produits de fonctionnement courant progressent de 4.87 % entre 2021 et 2022, selon la même tendance depuis 2019 mais de manière plus faible qu'entre 2020 et 2021.

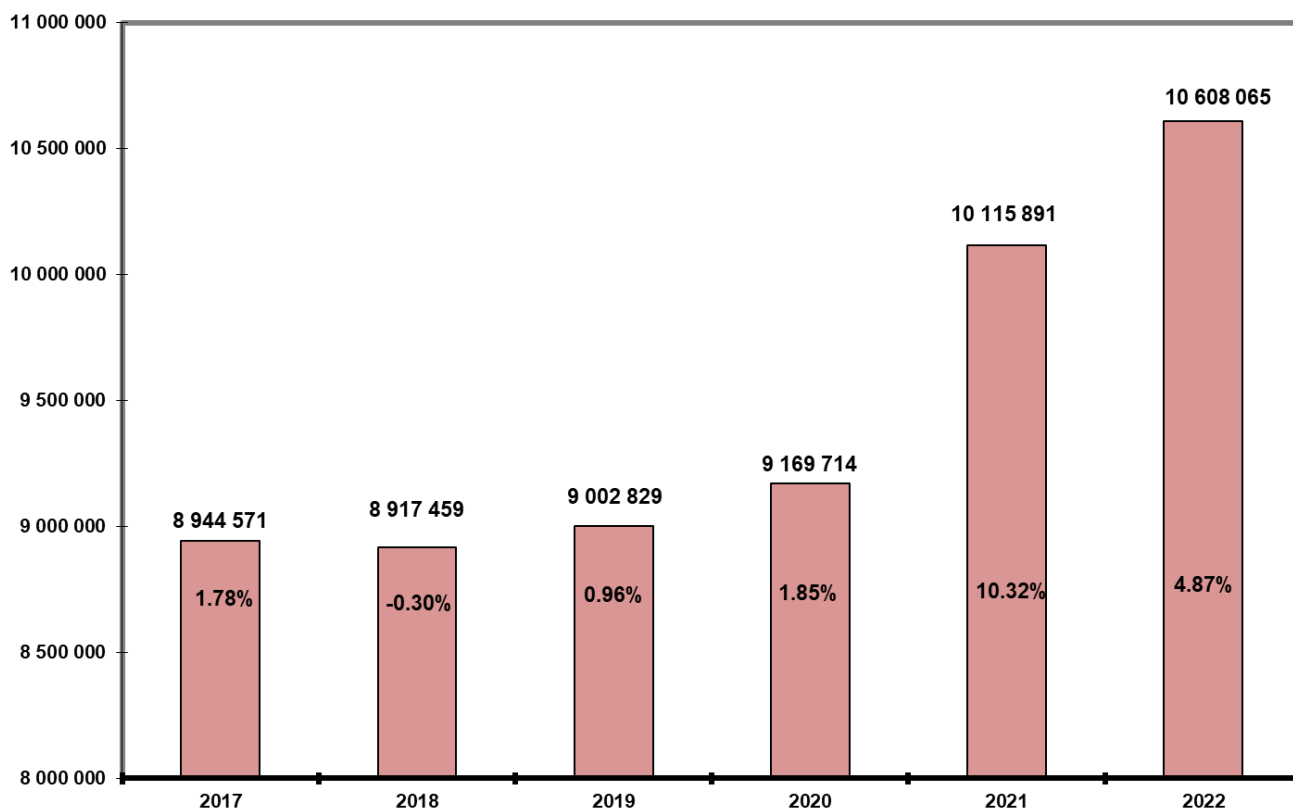
Plusieurs raisons à cette évolution des produits de fonctionnement courant :

- la poursuite de la reprise de l'activité des services en mode normal, avec des recettes cantine/ALAE en hausse de 23 k€,
- la hausse du taux de taxe foncière sur les propriétés bâties de 5% et l'augmentation des bases (+368 k€), ainsi que l'accroissement des compensations fiscales (+23 k€),
- l'abondement de la Dotation de solidarité communautaire suite à l'adoption du pacte financier et fiscal de solidarité de la métropole (+69 k€),
- la création de la dotation spéciale inflation (+99 k€),
- la subvention pour la création du poste de conseiller numérique (+25 k€),
- l'augmentation des recettes perçues au titre de la PSU (Prestation de service unique de la CAF) (+62 k€),

Atténuée par des recettes en baisse ou propres à l'année 2021 et non reconduites en 2022 :

- un léger ralentissement des droits de mutation à titre onéreux (-25 k€),
- l'attribution de compensation qui suit un mécanisme de baisse chaque année selon les modalités définies par la CLECT (-12 k€),
- des remboursements sur rémunérations et charges du personnel en baisse de 105k€
- la subvention de la DRAC pour les extensions des horaires de la médiathèque perçue uniquement en 2021 (-62 k€).

EVOLUTION DES PRODUITS COURANTS



1.1.2. Analyse par chapitre

- chapitre 70 produits et services : -26 K€ par rapport aux prévisions 2022

Le chapitre 70 est en baisse par rapport aux prévisions malgré certains postes en hausse :

- . cantine + 3 K€ : des pertes de recettes en lien avec le COVID avaient été constatées en début d'année, le nombre de repas a ensuite augmenté mais cela a eu peu d'impact sur les recettes du fait de la diminution du quotient familial des familles,
- . concessions de cimetière : + 3 K€,
- . remboursement de frais au CCAS pour mise à disposition d'un agent : + 3 k€,
- . remboursement de frais de scolarité pour les enfants en classe ULIS logés dans d'autres communes : +3 k€ (6 enfants),
- . remboursement de charges d'immeubles (+2 k€)

Et la création d'une nouvelle recette d'occupation du domaine public pour la mise en place d'une antenne mobile (+5 k€)

A contrario, certains postes sont en baisse :

- . portage repas -2 k€ : après une hausse des recettes en fin d'année 2021, les recettes ont fluctué tout au long de l'année mais une nouvelle hausse des inscriptions en décembre 2022.
- . recettes crèches -27 k€ : les trois structures ont connu une baisse du nombre d'heures facturées en lien avec les fermetures pour covid, grèves, absentéisme pour maladies et problèmes de climatisation à Bambins. Ainsi, les recettes sont moindre par rapport aux prévisions, hormis pour les Bambins qui voit la baisse de son nombre d'heures facturées compensée par des tarifs pratiqués plus élevés (quotients familiaux supérieurs aux prévisions).
- . recettes ALSH : - 6 K€ suite à l'annulation des séjours et sorties aux vacances, en effet, un seul séjour a été organisé en été et un séjour ski a été annulé du fait de la difficulté de trouver des structures agréées. De plus, les fortes chaleurs de l'été dernier n'ont pas permis de réaliser toutes les sorties prévues.
- . les recettes liées à la convention vacances loisirs a été basculée au chapitre 74 (-9 k€)

- chapitre 73 impôts et taxes : +166 K€ par rapport aux prévisions 2022

Principaux postes significatifs concernés :

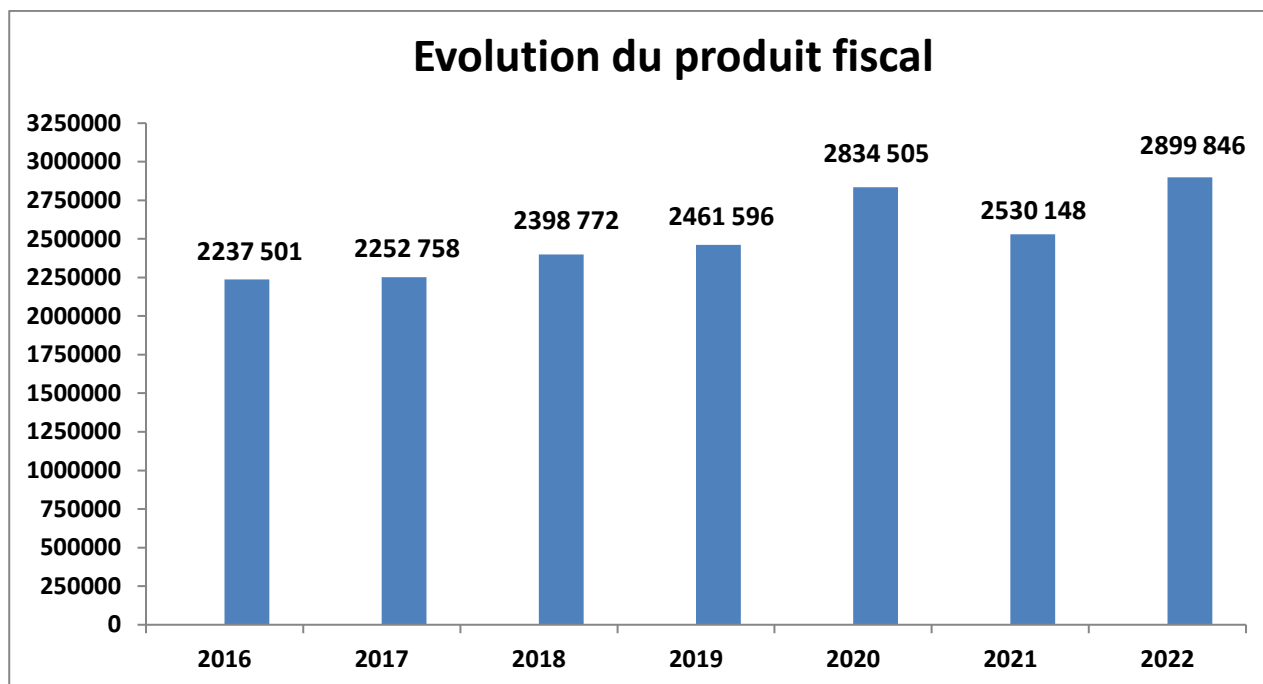
- . Fiscalité : + 60 K€,
- . Attribution de compensation : +11 k€,
- . Dotation de solidarité communautaire : +69 k€,
- . Droits de mutation à titre onéreux : + 29 K€,
- . Taxe Locale sur la Publicité Extérieure : -2 K€,
- . Droits de place : - 1 k€.

- **Fiscalité directe :**

Pour rappel, le taux de Taxe foncière sur les propriétés bâties avait augmenté de 5% en 2022, portant le taux à 40.86%. Un coefficient d'actualisation forfaitaire

des bases de +3.4 % votée par la loi de finances avait eu pour effet également d'accroître le produit fiscal.

La commune a perçu un produit fiscal supplémentaire de 54 k€ par rapport aux prévisions du fait de l'évolution physique des bases définitives (+5.39 % en moyenne) et de la perception de rôles complémentaire à hauteur de 11 k€.



En effet, depuis 2021, les bases de foncière sur les propriétés bâties pour les établissements industriels ont été réduites de moitié dans le cadre de la baisse des impôts dits de production.

Evolution des bases de taxe foncière

	2019	2020	2021	2022
1 locaux d'habitation ordinaire	7 324 171	7 537 068	7 626 846	8 119 872
2 locaux d'habitation à caractère social	83 936	83 093	83 273	16 046
3 autres locaux passibles à la TH	0	0	0	0
4 locaux d'habitation soumis à la loi de 48	37 562	37 748	40 444	32 782
5 Locaux à usage professionnel et commercial	2 307 040	2 322 669	2 440 433	2 558 187
6 Etablissements industriels et assimilés	915 983	1 150 390	554 837	598 505
7 Total avant lissage	10 668 692	11 130 968	10 745 833	11 325 392

Evolution globale des bases recalculée		4.33%	-3.46%	5.39%
Coefficient d'actualisation forfaitaire des bases	2.20%	1.20%	0.20%	3.40%

Bases de taxe foncière des locaux d'habitation	7 445 669	7 657 909	7 750 563	8 168 700
		2.85%	1.21%	5.39%
Bases de taxe foncière des locaux professionnels et commerciaux	2 307 040	2 322 669	2 440 433	2 558 187
		0.68%	5.07%	4.83%
Bases de taxe foncière des établissements industriels	915 983	1 150 390	554 837	598 505
		25.59%	-51.77%	7.87%

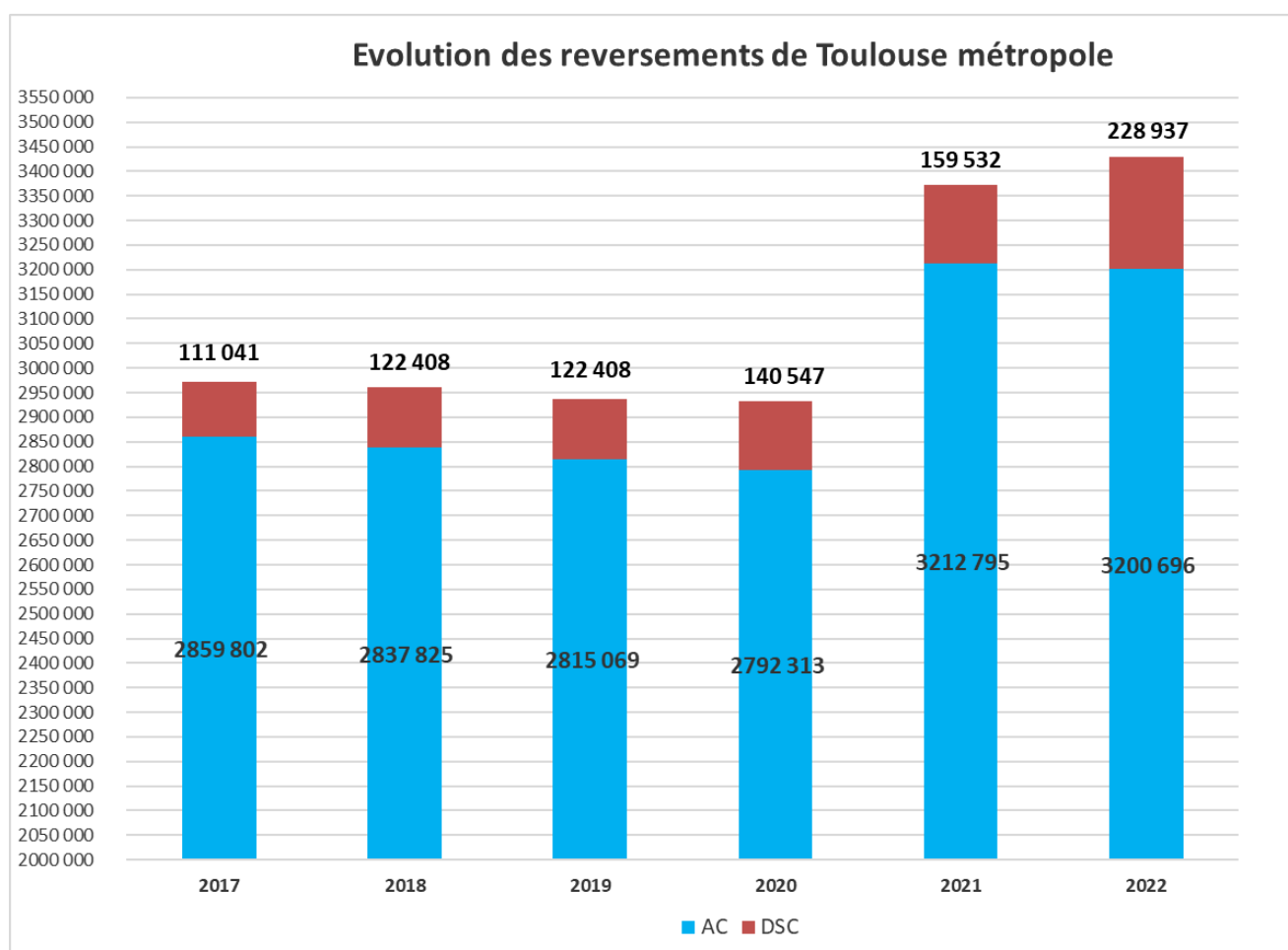
• Reversements de Toulouse métropole :

- Attribution de compensation (AC) : 3 201 K€
- Dotation de solidarité communautaire (DSC) : 229 K€

L'attribution de compensation a baissé entre 2021 et 2022 du fait du mécanisme normal de baisse de l'AC déterminé par Toulouse métropole suite à la révision de la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées). Cette diminution a toutefois été atténuée courant 2022 par la sortie de la compétence GEMAPI des retenues faites au titre du calcul de l'AC (+11 k€); en effet, le financement de la compétence GEMAPI est désormais assurée par la création d'une nouvelle taxe présente sur l'avis de taxe foncière.

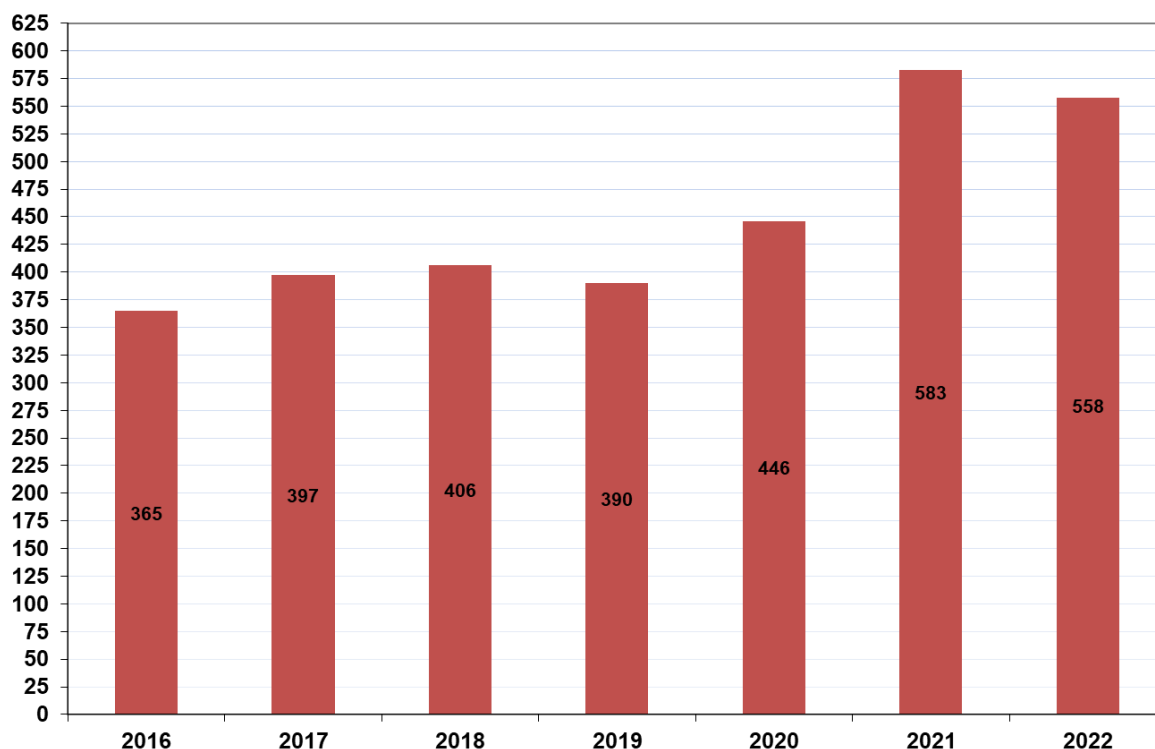
La Dotation de Solidarité Communautaire, dont l'enveloppe globale a augmenté de 1.5 M€ entre 2021 et 2022, a augmenté quant à elle de 69 K€ par rapport aux prévisions 2022. Cette progression est liée à plusieurs facteurs :

- Dans le cadre du pacte financier et fiscal de solidarité de la métropole, les modalités de répartition de la DSC, notamment le calcul de la part rattrapage, avec la suppression des tranches de population et la mise en place d'une garantie individuelle pour les parts « rattrapage » et « tronc commun », ont été revues afin de prendre en compte les effets de la réforme de la taxe d'habitation.
- De plus, à compter de 2022 a été introduite une part "dynamique fiscale" permettant la restitution aux communes de la croissance des ressources fiscales relative au transfert de taxe foncière réalisé en 2021.



- **Droits de mutation :**

EVOLUTION DROITS MUTATION EN K EUROS



Le montant des droits de mutation est en légère diminution entre 2021 et 2022 mais reste à un niveau très supérieur aux années précédentes. Les recettes sont supérieures aux prévisions 2022 de +29 k€ alors que celles-ci avaient été ajustées à la hausse par décision modificative en cours d'année (+79 k€).

- *chapitre 74 dotations, participations et subventions* : +134 K€ par rapport aux prévisions 2022.

Principaux postes significatifs concernés :

- CAF : + 94 K€
- Dotation générale de décentralisation : + 6 K€
- Participation autres collectivités : +7 K€
- Compensations fiscales : + 23 k€

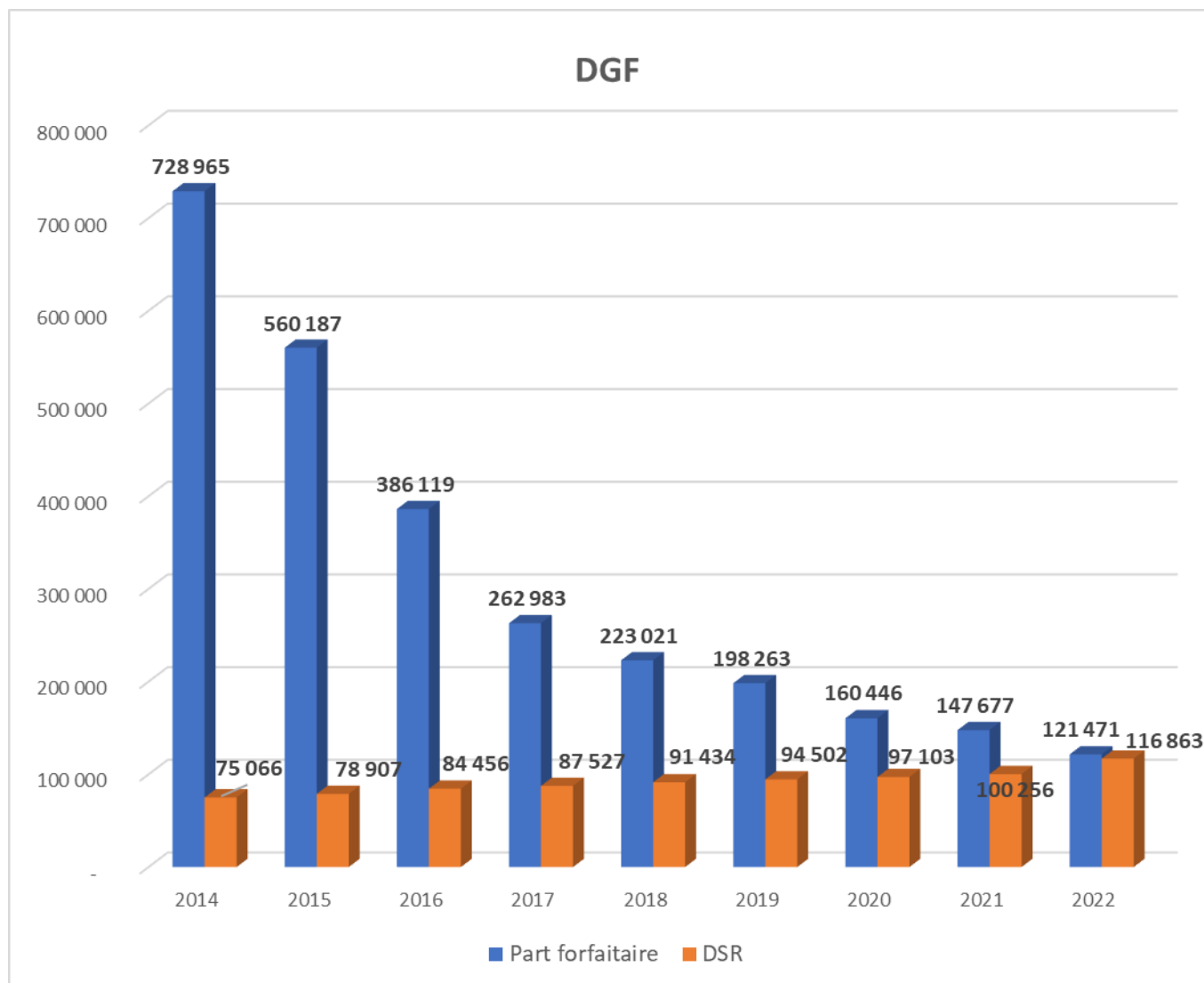
Ainsi que la création de la dotation spéciale inflation en 2022.

- **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)**

Malgré une enveloppe globale de DGF au niveau national stable, la commune au regard de son niveau de potentiel financier est écartée pour financer l'évolution de la DGF liée à l'augmentation de la population des communes.

La part forfaitaire de la DGF s'élève à 12 K€ en 2022 et est en baisse régulière depuis 2013, à l'inverse de la part de dotation de solidarité rurale qui progresse

légèrement chaque année, ayant pour effet une quasi égalité des deux parts pour 2022.



- **Participation de la Caisse d'Allocations Familiales et autres organismes**

A compter de 2022, la ville ne perçoit plus les aides exceptionnelles de la CAF en compensation des pertes liées au COVID.

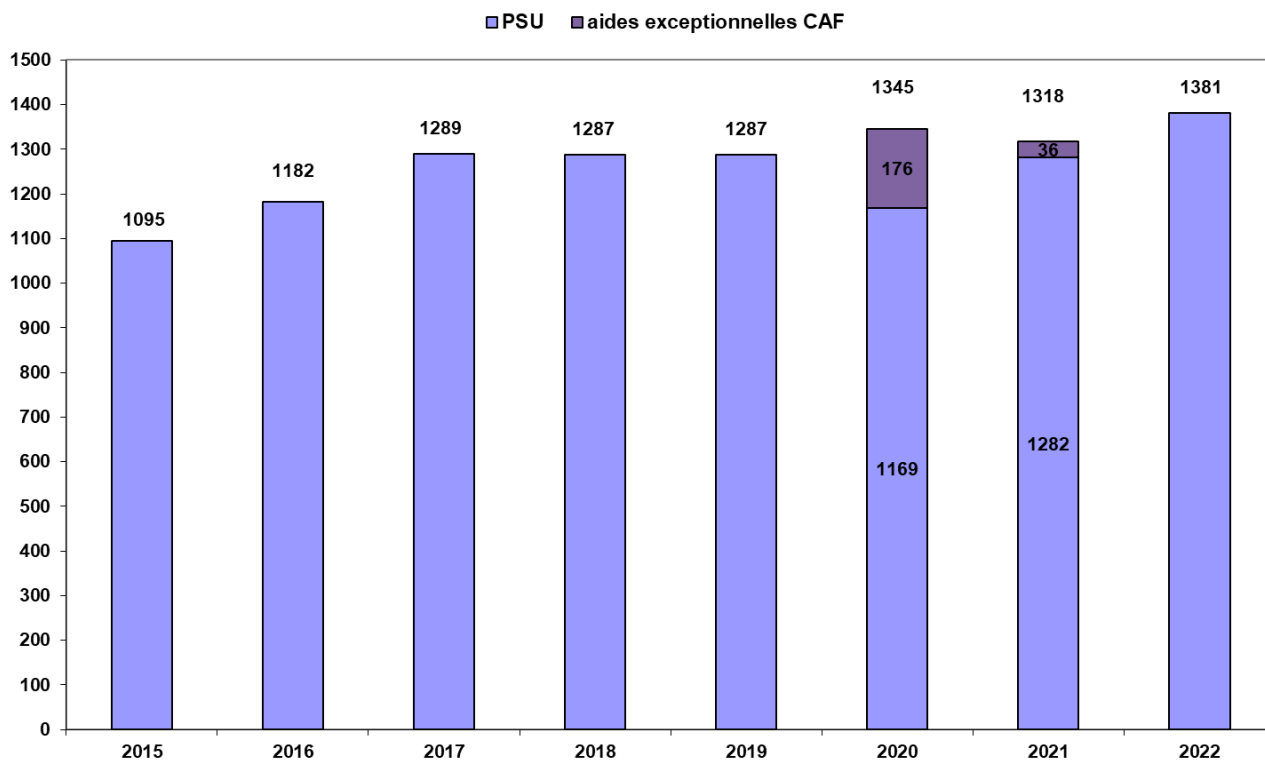
Les participations de la CAF augmentent de +93 k€ en 2022 par rapport aux prévisions budgétaires principalement pour plusieurs raisons :

- la baisse des Prestations Familiales. En effet, les crèches Les Lutins et Galopins ont constaté une diminution de fréquentation de leur structure du fait des fermetures pour covid, grèves, absentéisme pour maladies et problèmes de climatisation. A l'inverse, la crèche les Bambins dont les quotients familiaux des familles ont progressé à la hausse voit sa PSU diminuer en 2022 (-14 k€).

- Les PSU ALAE et ALSH (+39 k€) ont également augmenté car les prévisions 2022 avaient été calquées sur les réalisations 2021, or, 2021 avait connu une forte baisse du fait de la situation sanitaire. La PSU pour l'ALAE a été impactée en 2022 par la création d'une nouvelle classe.

- Enfin, Les participations de la CAF tiennent compte également en 2022 de la convention vacances loisirs que la commune titrait auparavant au chapitre 70 (+9 k€).

EVOLUTION PARTICIPATIONS CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES (en k€)



- **Participation pour les emplois aidés**

La commune perçoit une participation de la part de l'Etat et du département en fonction du nombre de recrutements effectués par le biais de contrats aidés. La commune a perçu moins de recettes que prévus du fait du faible nombre de contrats aidés signés en 2022.

- **Les autres dotations et participations**

La commune a bénéficié d'une subvention de 6 K€ au titre de la Dotation générale décentralisation de la part de la DRAC dans le cadre de l'achat d'équipements informatiques pour la médiathèque.

La commune a reçu une participation de la part de la région et de Toulouse métropole pour l'organisation des forums de l'emploi 2021 et 2022 de 7 K€, à mettre toutefois en relation avec le reversement d'une grande partie de la participation aux communes participantes.

Une dotation spéciale inflation a été créée par la loi de finances rectificative 2022 afin de compenser les collectivités notamment de la hausse du cout des denrées et des fluides ainsi que la hausse liée à la revalorisation du point d'indice de 3.5

%. Les collectivités ont eu la possibilité de percevoir un acompte fin 2022, soit 99 k€ pour la commune, somme inscrite au budget à hauteur de 90 k€ par décision modificative. La commune a perçu 9 k€ de plus que le montant prévu.

- **Les compensations fiscales**

Les compensations au titre de certaines exonérations de taxe foncière ont augmenté de 23 k€ par rapport aux prévisions budgétaires.

Entre 2021 et 2022, les allocations compensatrices ont progressé de 120.88 % pour les exonérations de longue durée et de 7.88 % concernant les établissements industriels.

Compensations au titre de l'exonération	2018	2019	2020	2021	2022
Personnes de condition modeste	1 522	1 494	1 601	3 189	3 097
Longue durée	2 295	2 646	3 060	4 339	9 584
Réduction de 50 % pour les établissements industriels	-	-	-	225 471	243 248
Abattement de 20% pour les terres agricoles	899	898	895	892	891
	4 716	5 038	5 556	233 891	256 820

- chapitre 75 autres produits de gestion courante : + 25 K€ par rapport aux prévisions 2022

L'exécution 2022 a été marquée par une revalorisation des loyers plus importante que prévue au budget et la signature d'un bail avec la mission locale à compter du mois de mai.

- chapitre 013 Atténuations de charges : +86 K€ par rapport aux prévisions 2022

Ce chapitre concerne les remboursements sur rémunération de personnel et sur charges de sécurité sociale et prévoyance en lien avec les congés pour longue maladie. Ce chapitre est difficilement prévisible. De plus, il a été impacté à la hausse par le remboursement de l'excédent de cotisations versées en lien avec mise ne place de la prime inflation, soit +17 k€.

1.2 Autres recettes réelles de fonctionnement

- chapitre 77 produits exceptionnels hors cessions : + 47 K€ par rapport aux prévisions 2022

Ce chapitre comporte des recettes relatives à des rétrocessions de chèques déjeuners, à des remboursements de sinistres par l'assurance, à des pénalités dans le cadre de l'exécution de marchés...

Ce chapitre tient compte également des cessions mobilières et immobilières qui sont retraitées en analyse financière en investissement. Il s'agit pour 2022 de la vente de l'ilot de la Direction des services techniques, de l'urbanisme et de l'environnement et de la vente d'un tracteur tondeuse (781 k€).

1.3 Recettes d'ordre

- chapitre 042 opérations d'ordre entre sections : - 6 K€ par rapport aux prévisions 2022

Les opérations d'ordre en recettes sont des écritures retraçant les travaux en régie, les constatations aux amortissements et la constitution ou ajustement des provisions.

En 2022, moins de travaux en régie ont été réalisés que prévu.

2. Dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement sont constituées :

- des dépenses réelles : charges de fonctionnement courant (chapitres 011, 012, 65, 014), charges financières (66), charges exceptionnelles (chapitre 67),
- des recettes d'ordre (chapitre 042).

2.1 Charges de fonctionnement courant

2.1.1 Analyse générale

Les dépenses courantes progressent de 13.61% entre 2021 et 2022 et on peut constater une forte augmentation des charges courantes depuis ces deux années par rapport aux années précédentes.

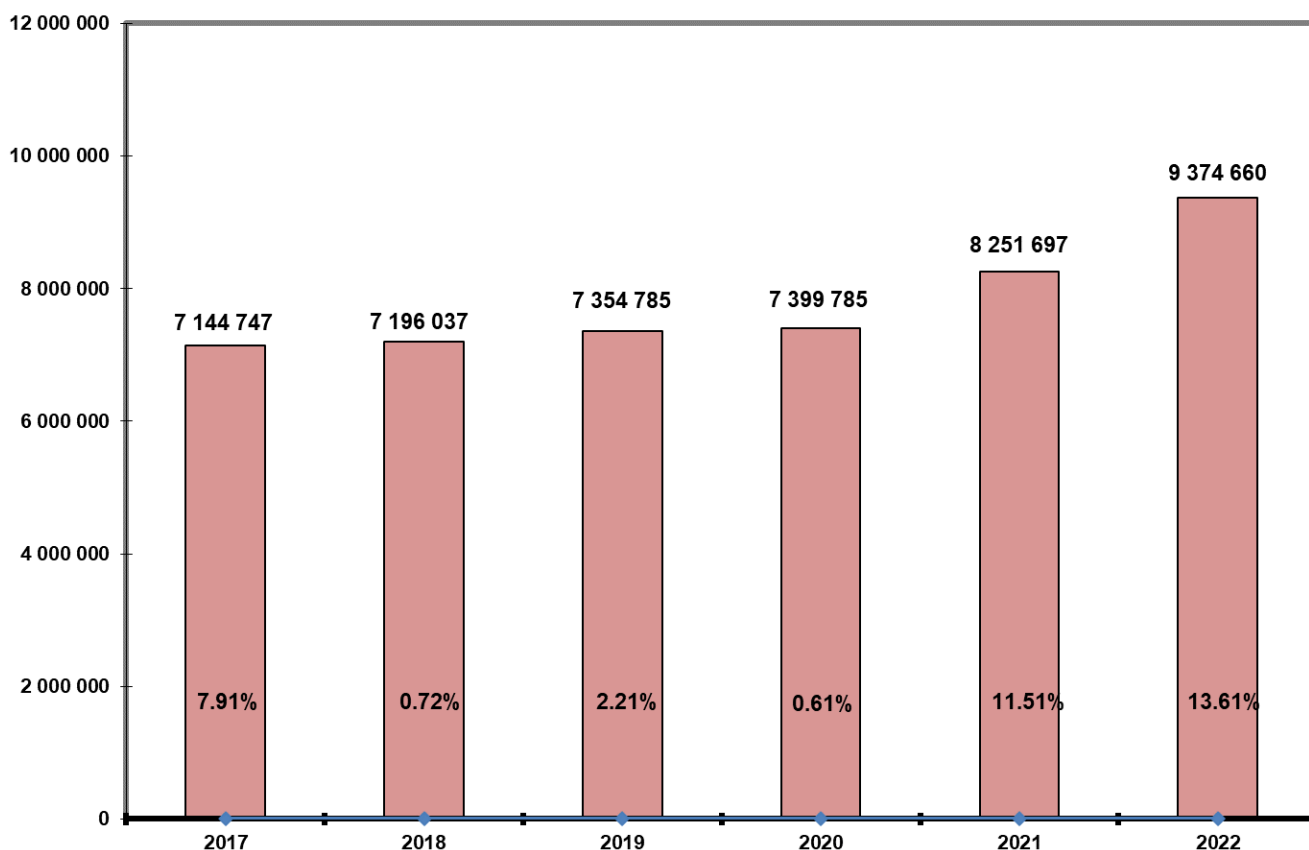
Plusieurs raisons de la progression 2021 /2022 :

- des charges à caractère général en augmentation de 427 k€ (+21.52%) par rapport à 2021 du fait principalement de la hausse du cout des denrées, fluides et carburants en lien avec le contexte international,
- des charges de personnel intégrant l'augmentation des assurances statutaires, la mise en place du RIFSEEP et la revalorisation du point d'indice de +3.5% en juillet 2022, soit +795 k€ (+14.74%).

Ces postes en augmentation entre 2021 et 2022 sont atténués par :

- la baisse des participations au SDHEG du fait de la dépense exceptionnelle qui avait eu lieu en 2021 concernant l'effacement des réseaux télécom chemin Méric,
- la fin de la participation à Fonbeauzard pour le collège les Violettes,
- la diminution du montant dû au titre du FPIC en lien avec la diminution de l'enveloppe globale du FPIC pour la métropole et ses communes membres.

EVOLUTION DES CHARGES COURANTES



2.1.2 Analyse par chapitre

- chapitre 011 charges à caractère général : - 59 K€ par rapport aux prévisions 2022

Précision méthodologique : l'organisation financière de la commune repose pour les dépenses du chapitre 011 sur une organisation « décentralisée » par service opérationnel ou fonctionnel. Le montant figurant pour chaque service ne représente en aucun cas le coût global du service mais uniquement les dépenses gérées directement par chaque service. C'est ensuite une comptabilité analytique qui permet de ventiler dans chaque service les coûts induits tels que les fluides, la téléphonie, l'informatique ... ainsi que les autres prestations internes entre services (maintenance des bâtiments ...).

	Total voté 2022	CA 2022	ECART CA 2022/total voté 2022
PETITE ENFANCE	123 960	116 426	-7 534
Relais d'assistantes maternelles	4 230	3 824	-406
Crèche bambins	4 940	3 462	-1 478
Crèche lutins	8 940	8 429	-511
Halte garderie	3 050	3 065	15
Services communs Crèches	300	154	-146
Places en crèche : Marché avec Babilou	100 000	95 822	-4 178
Achat de vêtements de travail	2 500	1 670	-830
EDUCATION-ENFANCE-JEUNESSE	132 180	103 229	-28 951
crédits scolaires année n	50 380	51 482	1 102
<i>matisse credits scolaires</i>	10 450	10 093	-357
<i>poussin credits scolaires</i>	9 020	8 741	-279
<i>ferry credits scolaires</i>	17 985	19 633	1 648
<i>hugo credits scolaires</i>	12 925	13 015	90
autres dépenses scolaires	6 750	5 197	-1 553
<i>matisse</i>	850	756	-94
<i>poussin</i>	750	38	-712
<i>ferry</i>	2 700	1 981	-719
<i>victor hugo</i>	2 450	2 423	-27
ALAE	12 950	9 150	-3 800
CLAS / Parentalité	3 250	2 676	-574
ALSH	55 650	33 575	-22 075
Conseil Municipal des Jeunes	3 200	212	-2 988
Services communs		938	938
CUISINES CENTRALES ET SATELLITES RESTAURATION	551 276	535 085	-16 191
Production	478 400	462 788	-15 613
<i>denrées cuisines centrales repas scolaires-crèches-portage-ALSH et assimilés</i>	431 000	426 783	-4 217
<i>autres charges à caractère général</i>	47 400	36 004	-11 396
livraison	32 056	32 463	407
distribution satellites	11 800	11 903	103
services communs	27 720	27 932	212
Programme National Nutrition Santé	1 300		-1 300

CULTURE-SPORT-VIE ASSOCIATIVE	71 566	54 527	-17 039
culture	33 660	20 314	-13 346
bibliotheque	16 326	15 310	-1 016
cinéma	11 080	9 190	-1 890
sports -vie associative	10 500	9 712	-788
TECHNIQUE- URBANISME- ENVIRONNEMENT	972 410	978 005	5 595
batiments	166 170	164 514	-1 656
espaces verts	104 100	110 667	6 567
équipements sportifs	25 320	20 464	-4 856
voirie	35 100	31 875	-3 225
urbanisme	48 920	35 348	-13 572
environnement	5 000	927	-4 073
eau-energie-fluides	587 800	614 210	26 410
HYGIENE	116 150	112 778	-3 372
entretien menager	91 150	96 554	5 404
produits et équipements sanitaires covid	25 000	16 224	-8 776
POLICE	95 725	86 986	-8 739
COMMUNICATION	46 480	41 267	-5 213
MARCHE DE PLEIN VENT	3 500	3 180	-320
SERVICES ADMINISTRATIFS ET MOYENS GENERAUX	355 982	378 837	22 855
Affaires générales (état civil-courrier-fournitures bureau-fêtes cérémonies...)	48 582	64 044	15 462
Economie emploi	3 000	618	-2 382
Informatique-téléphonie-numérique	144 600	138 080	-6 520
Finances-marchés publics-direction générale (assurances, annonces légales marchés, documentation)	105 000	106 727	1 727
Assurances Dommages ouvrages	17 800	14 959	-2 841
Ressources humaines+prevention	36 000	51 680	15 680
Prévention	0	2 143	2 143
Jumelage	1 000	586	-414
TOTAL	2 469 229	2 410 320	-58 909

Le chapitre 011 avait été voté initialement à hauteur de 2 319 k€. Une décision modificative avait été prise en cours d'année afin de faire face aux tendances haussières de certains postes de dépenses en lien avec le contexte international, abondant ainsi ce chapitre de 150 k€.

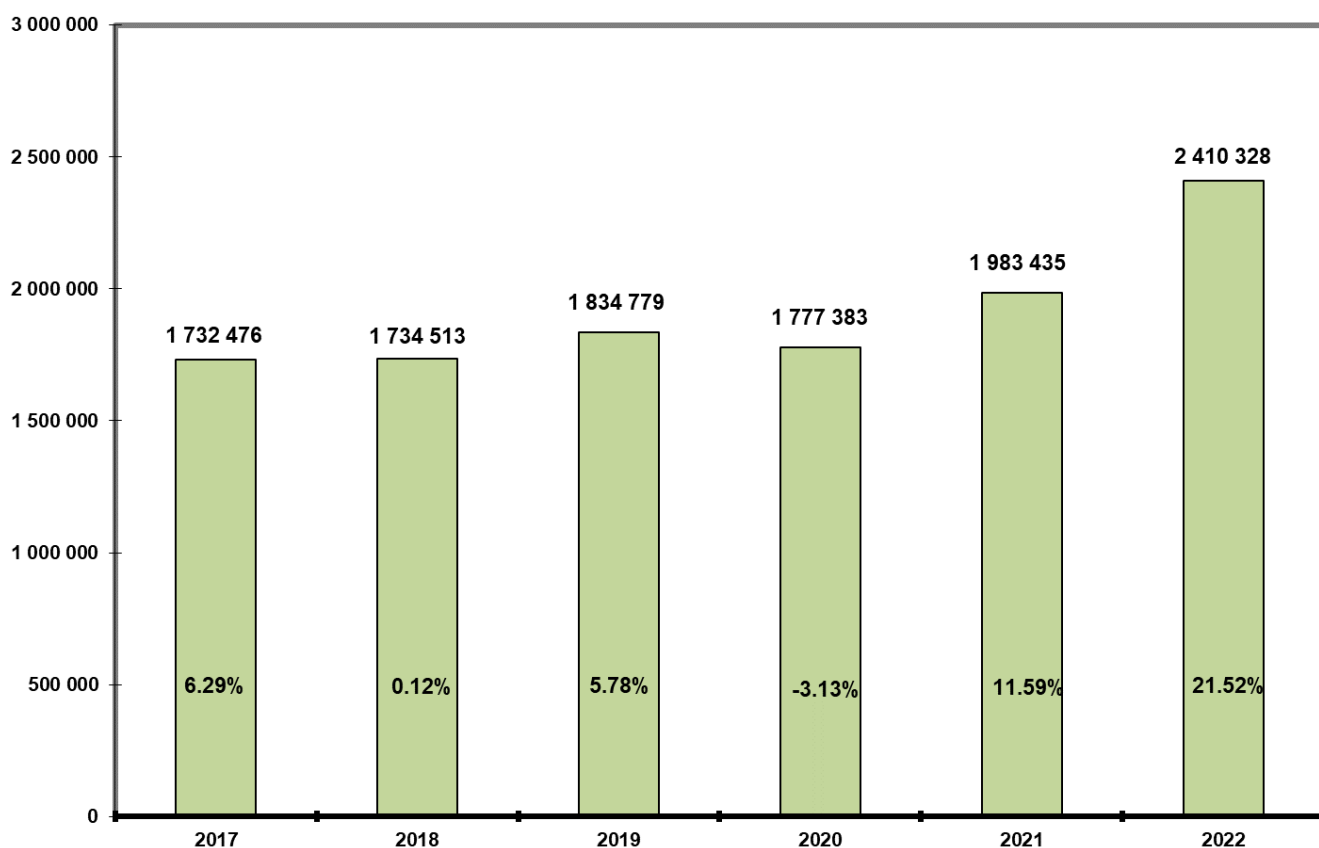
Le chapitre présente toutefois au compte administratif une consommation inférieure de 59 k€ par rapport aux prévisions totales 2022.

Malgré des postes en baisse tels que les séjours et sorties organisés par le centre de loisirs qui n'a pas retrouvé de structures agréées ou a été contraint dans ses activités par les fortes chaleurs de l'été 2022, certaines dépenses ont connu des hausses, il s'agit des denrées, des fluides, des carburants et des formations.

En effet, le cout denrées calibré à 2.10 € au budget 2022 s'est établi au compte administratif à 2.29 € du fait de la hausse des matières premières, une rallonge de 30 k€ a dû être réalisée en cours d'année.

En lien avec la guerre en Ukraine et les problèmes d'approvisionnement énergétique, le poste fluides a dû être abondé de 120 k€ courant 2022, mais a néanmoins dépassé de 26 k€.

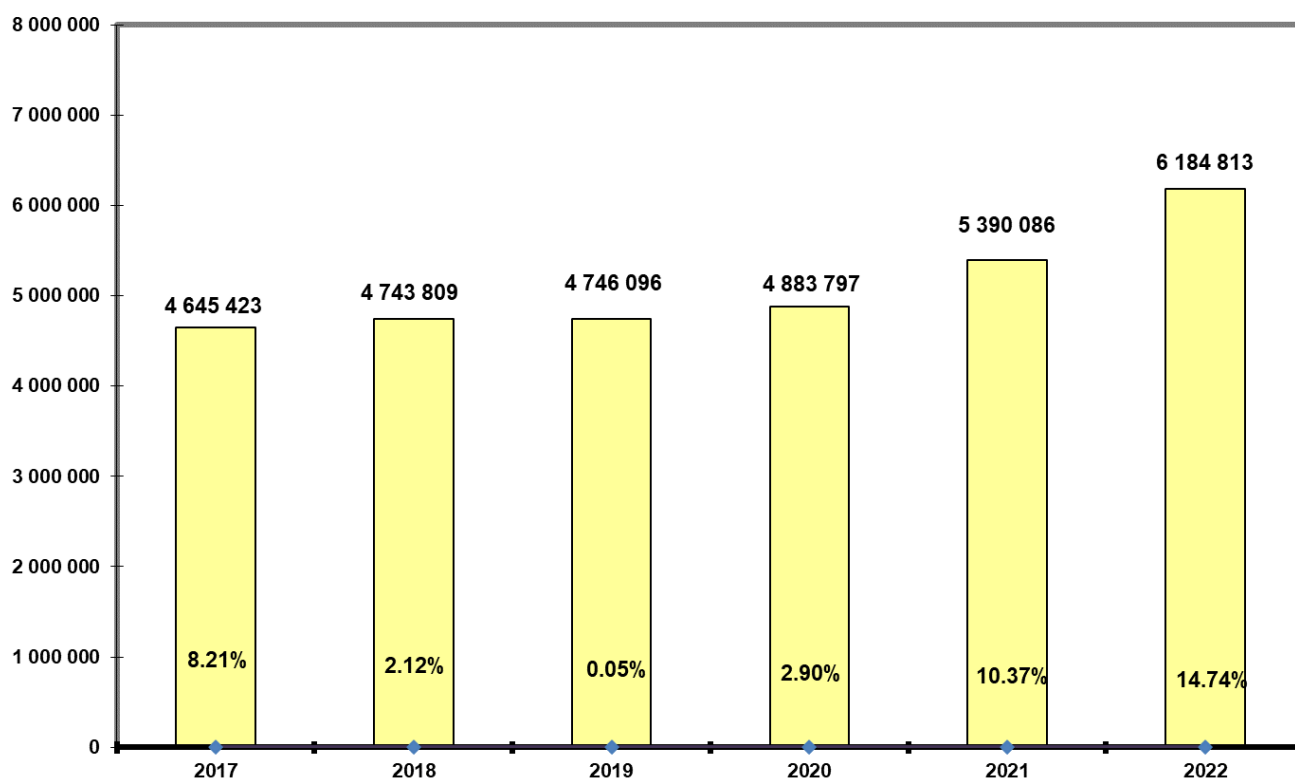
EVOLUTION DES CHARGES A CARACTERE GENERAL



- chapitre 012 charges de personnel : -40 K€ par rapport aux prévisions 2022

Malgré la revalorisation du point d'indice de 3.5% à mi année, les crédits sur ce chapitre n'ont pas été consommés dans leur intégralité. Cette moindre consommation trouve son origine principalement dans le décalage de certains recrutements et dans la forte prévision d'enveloppe de RIFSEEP (part de CIA).

EVOLUTION DES DEPENSES DE PERSONNEL



- chapitre 65 autres charges de gestion courante : -23 K€ par rapport aux prévisions 2022

Malgré la hausse de la participation au syndicat Hersain Bocage qui a vu ses charges augmenter, ainsi que celle versée au SDEHG au vu de la nouvelle annuité débutée en 2022 correspondant aux travaux de rénovation de l'éclairage du terrain de foot, le chapitre 65 connaît une consommation plus faible que prévu au budget.

Les raisons de la baisse :

- moins de subventions versées aux associations du fait principalement de la non utilisation de l'enveloppe exceptionnelle budgétisée,
- moins d'enfants aucamvillois scolarisés dans les classes ULIS d'autres communes,
- des créances éteintes et irrécouvrables trop estimées, ce poste étant difficilement prévisible,
- les indemnités et formations des élus en baisse.

- chapitre 014 atténuation de produits : -16 k€ par rapport aux prévisions 2022

Ce chapitre, constitué de la contribution au titre de la loi SRU et du Fonds de péréquation intercommunal (FPIC), est en diminution par rapport aux prévisions budgétaires. En effet, le FPIC a été revu à la baisse du fait de la réduction de son enveloppe globale pour Toulouse métropole et ses communes membres.

En k€	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Contribution SRU	128	82	86	67	52	55
FPIC	68	63	56	56	53	41
TOTAL	196	145	142	123	112	107

2.2 Autres dépenses réelles de fonctionnement

- chapitre 66 charges financières : - 9 k€ par rapport aux prévisions 2022

La moindre consommation correspond à la renégociation d'un emprunt en février 2022, ce qui a eu pour conséquence une baisse du montant des intérêts.

- chapitre 67 charges exceptionnelles : -2 k€ par rapport aux prévisions 2022

2.3 Dépenses d'ordre

- chapitre 042 : opérations d'ordre entre sections : + 740 K€ par rapport aux prévisions 2022

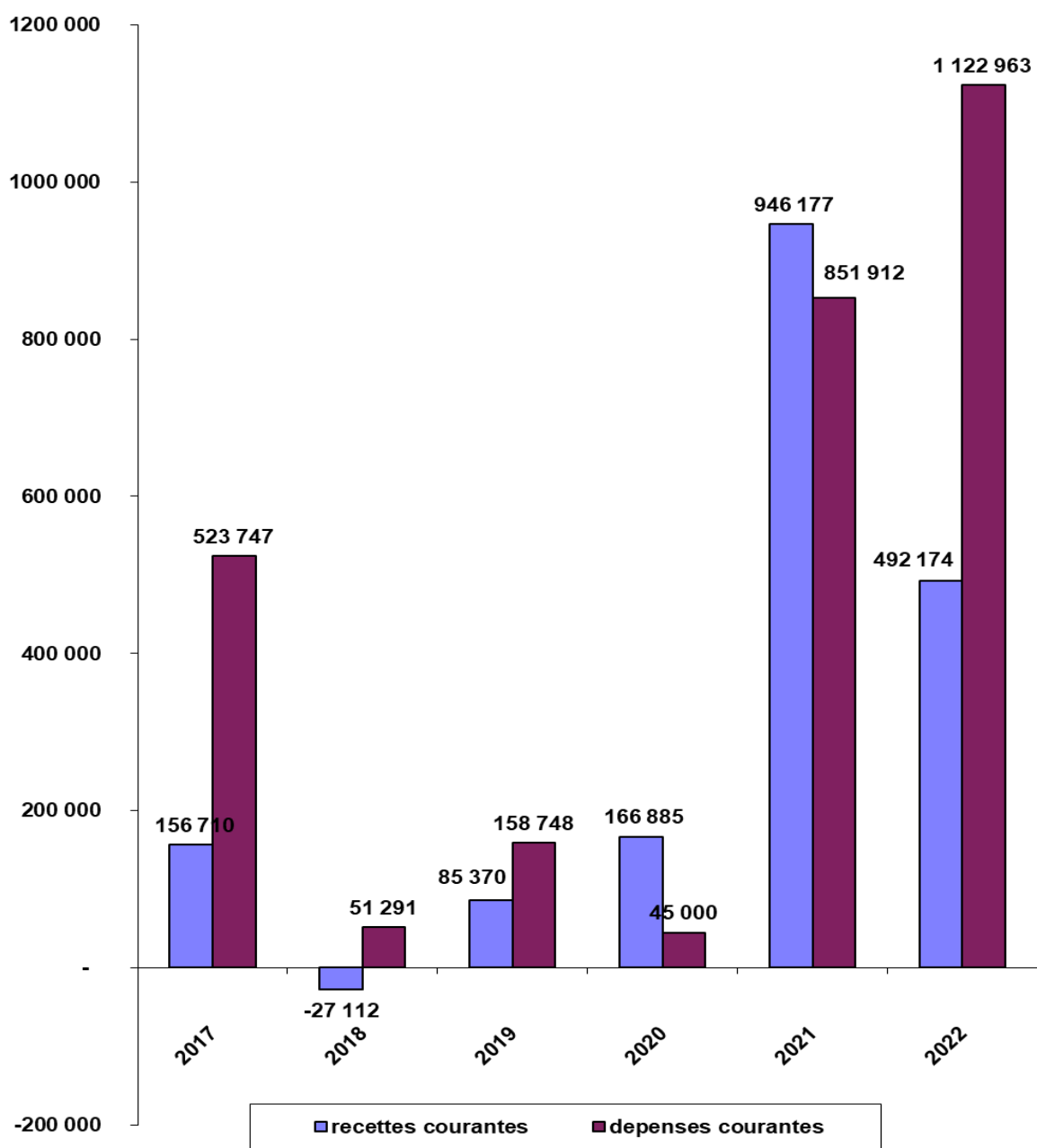
Les opérations d'ordre en recettes et dépenses sont des écritures dites techniques liées aux amortissements ou à la sortie des biens de l'actif et à la constatation des plus ou moins-values de cessions.

3. Conclusion

Ce graphique permet de démontrer qu'en 2022 les dépenses courantes évoluent plus vite que les recettes courantes.

Il s'ensuit donc une baisse de l'excédent brut courant de 633 K€ entre 2021 et 2022. Les produits exceptionnels étant plus élevés, l'épargne nette voit son niveau diminuer de 620 k€, passant 1 740 k€ à 1 120 k€ en 2022.

EVOLUTION RECETTES COURANTES/CHARGES COURANTES 2022



III. INVESTISSEMENT : ANALYSE DES REALISATIONS

Ne seront traités dans cette partie que les chapitres significatifs.

1. Dépenses

- chapitres 20, 21, 23 dépenses d'équipement

Les réalisations 2022 atteignent 4 673 K€ en 2022. Les restes à réaliser (dépenses engagées en 2022 et reportées en 2023) s'élèvent à 280 k€, soit des dépenses d'équipement totales de 4 953 k€. Le taux de réalisation des dépenses cumulées s'élève à 81.14% (2021 : 72.78%).

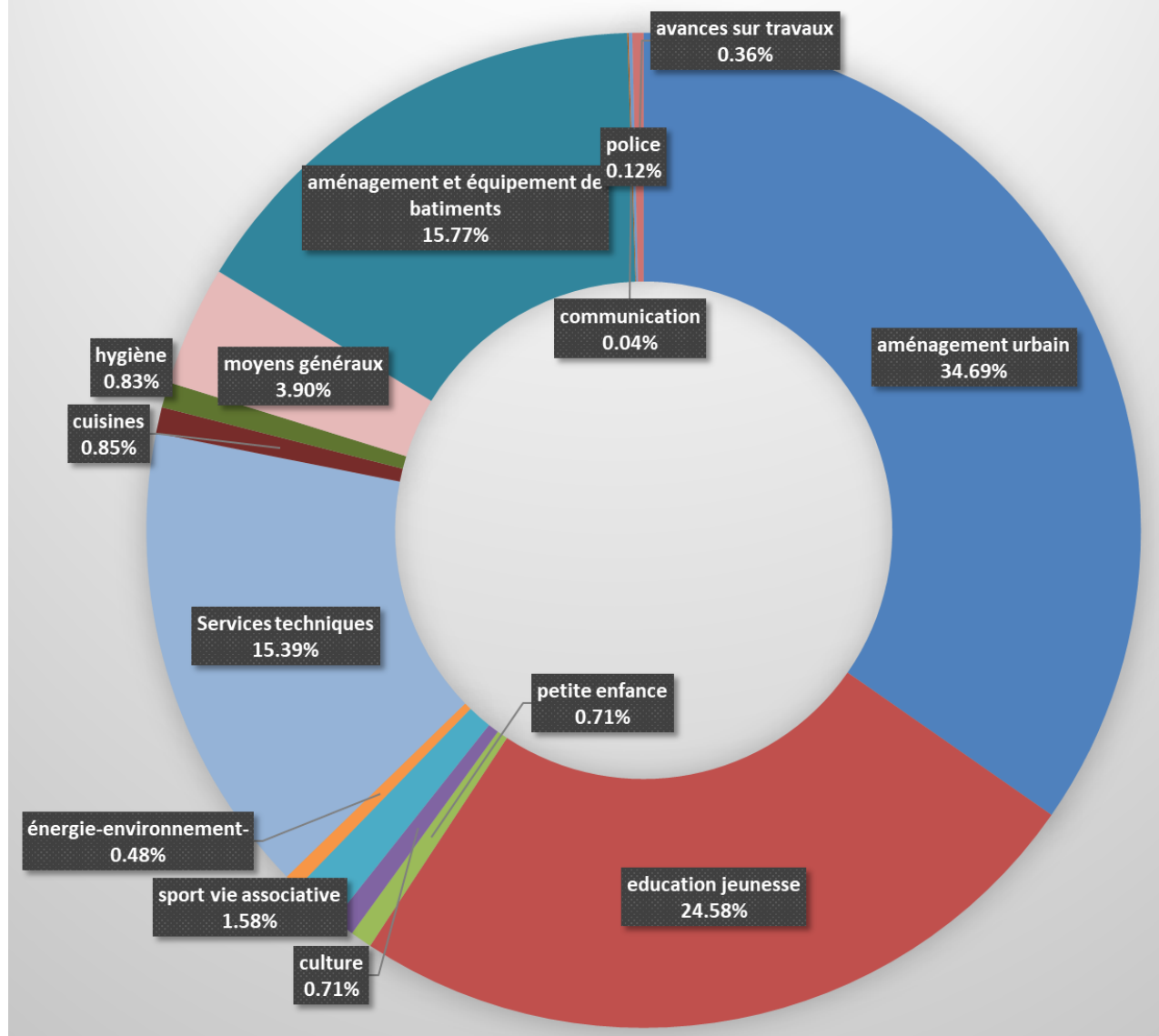
Parmi les principaux investissements réalisés en 2022, on peut citer :

N.B. : il ne s'agit pas du coût total de ces opérations qui par nature ont un caractère pluriannuel mais uniquement du montant mandaté et engagé en 2022.

	CA	RAR
- Aménagement urbain :		
. Construction d'un Foyer	656 K€	
. Aménagement d'un bâtiment en brasserie	340 K€	34 k€
. Aménagement du parking Lucie Aubrac	10 K€	5 k€
. Aménagement et extension du parc municipal	421 K€	
. Renouvellement et extension de la vidéoprotection	36 k€	4 k€
. Etudes urbaines	71 k€	
. Espaces publics cœur de ville	50 k€	2 k€
. Eclairage	70 k€	10 k€
. Divers travaux	9 K€	
- Energie :		
. Changement chaudière et système de chauffage CCAS	11 k€	
. Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place D'un système de supervision GTC/GTB	2 k€	2 k€
. Divers	9 k€	
- Education jeunesse :		
. Equipement des ALAE	4 K€	
. Travaux ALSH	42 k€	
. Equipement ALSH	5 k€	
. Travaux et équipement Ecole Jules Ferry	17 K€	
. Travaux Ecole Hugo	57 K€	3 k€
. Equipement et travaux Ecole Poussin	3 K€	
. Travaux et équipement école Matisse	3 k€	
. Opération nouveau groupe scolaire	1 037 K€	
. Projet socle numérique	46 k€	
- Culture :		
. Alarme incendie Savary		2 K€
. Diagnostic électrique Savary	6 K€	
. Divers travaux Savary	1 K€	

. Travaux électriques Brassens	1 K€	
. Equipement médiathèque	14 K€	
. Projet numérique médiathèque	9 K€	2 K€
- Sport vie associative :		
. Réparation parois nouveau gymnase	14 K€	
. Contrôle d'accès complexe sportif	27 K€	
. Rénovation éclairage ancien gymnase	22 K€	
. Travaux divers	13 K€	
. Equipement divers complexe sportif	1 K€	1 K€
- Petite enfance :		
. Travaux et équipement crèches	34 K€	
. Travaux et équipement RPE	1 K€	
- Services techniques :		
. Equipement	4 K€	5 K€
. Véhicule	16 K€	
. Construction des bureaux modulaires DSTUE	735 K€	2 K€
- Cuisines :		
. Equipement des cuisines centrales et satellites	39 K€	3 K€
- Aménagement et équipement de bâtiments :		
. Aménagement cimetière	20 K€	
. Sécurisation toiture presbytère	54 K€	
. Travaux rénovation campanile église	105 K€	
. Projet d'extension de la Mairie	18 K€	
. Rénovation Hôtel de ville	62 K€	3 K€
. Installation modulaires cour Mairie	50 K€	2 K€
. Création salle archives et salles de réunion Savary	233 K€	189 K€
. Travaux CCAS	15 K€	
. Travaux divers	20 K€	
. Equipement informatique et mobilier	193 K€	10 K€
- Police :		
. Sécurisation des locaux	2 K€	
. Equipement	1 K€	
. Achat de radars pédagogiques	3 K€	
- Communication :		
. Evolution du site internet	2 K€	
- Hygiène		
. Installation de sèche mains dans 4 écoles	41 K€	
-Avances sur travaux	18 K€	

INVESTISSEMENT 2022 (CA + RAR) REPARTITION PAR DOMAINE D'INTERVENTION



2. Recettes

- chapitre 10 dotation et financements divers : + 87 K€ par rapport aux prévisions

Principal poste significatif concerné :

- Reversement de Taxe d'aménagement Majorée : + 18 K€. Cette recette a été difficile à prévoir au vu des données de versement de Toulouse métropole et du décalage de perception des recettes.
- FCTVA : + 70 k€ au vu des investissements réalisés en 2021 et des études intégrées aux travaux en 2022.

- chapitre 13 subventions : + 240 K€ par rapport aux prévisions (RAR compris)

Les principales subventions encaissées en 2022 concernent :

- extension et aménagement du parc municipal : 46 k€ au titre du contrat de territoire 2020,
- construction nouveau foyer municipal : 90 k€ au titre du contrat de territoire 2021,
- Transformation du site internet et déploiement des téléservices en ligne : 1 k€.

Dont une n'était pas prévue au budget :

- travaux d'acoustique à la Halte Garderie et rampe d'accès : 6 k€.

Restent à percevoir en restes à réaliser les subventions concernant les opérations suivantes :

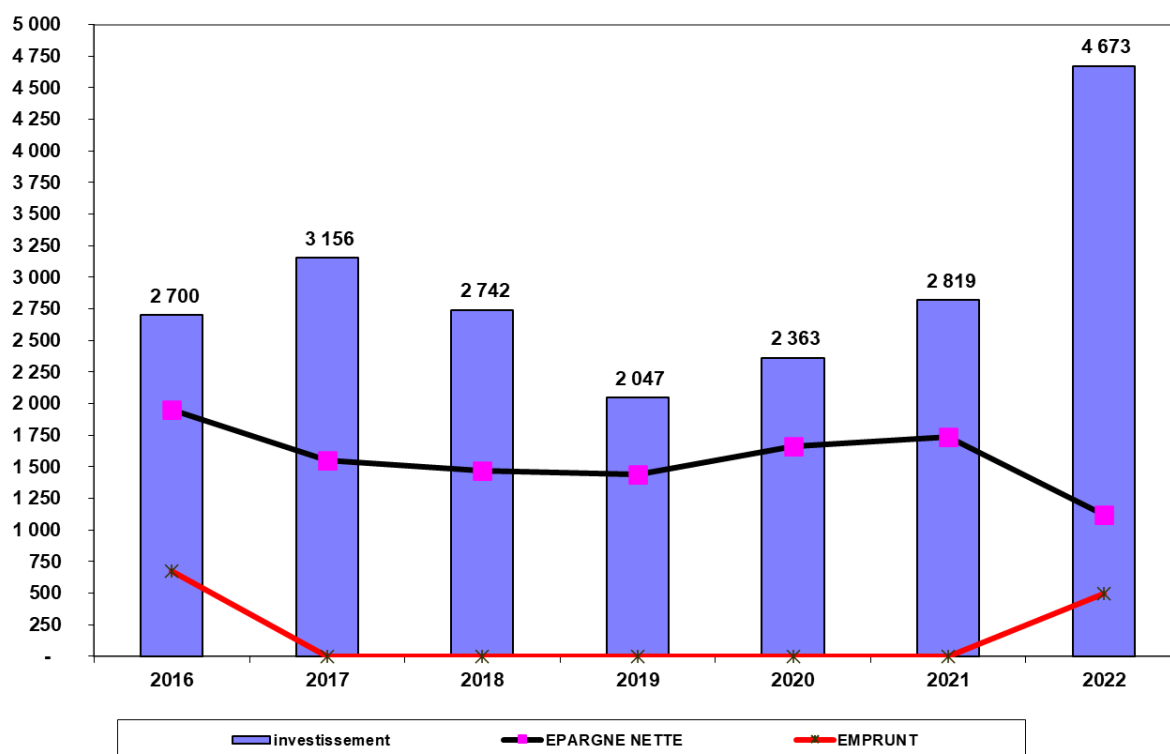
- extension et aménagement du parc municipal : solde de 3 k€ (CD31)
- DETR 2020 accessibilité et réfection toiture ancien gymnase : solde de 22 k€ (Etat),
- Construction du nouveau foyer municipal : 60 k€ au titre du contrat de territoire 2021 (CD31) et 150 k€ au titre du contrat de territoire 2022, ainsi que 234 k€ au titre de la DETR,
- Construction du nouveau groupe scolaire : 250 k€ au titre du contrat de territoire 2022 et 300 k€ pour l'ALSH (CAF).

- chapitre 16 emprunts :

Un nouvel emprunt de 5 millions d'euros a été contracté en avril 2022 auprès du crédit agricole à un taux de 1.62% alors que la commune n'avait pas emprunté depuis 2015.

Cet emprunt bénéficie de conditions très favorables, il est déblocable en plusieurs fois jusqu'au 25 avril 2026, sans intérêts intercalaires. La commune a déblocqué 500 000 € en 2022, tel que prévu par les conditions du contrat de prêt.

FINANCEMENT INVESTISSEMENT



En 2022, l'investissement réalisé à hauteur de 4 673 K€ a été financé de la façon suivante :

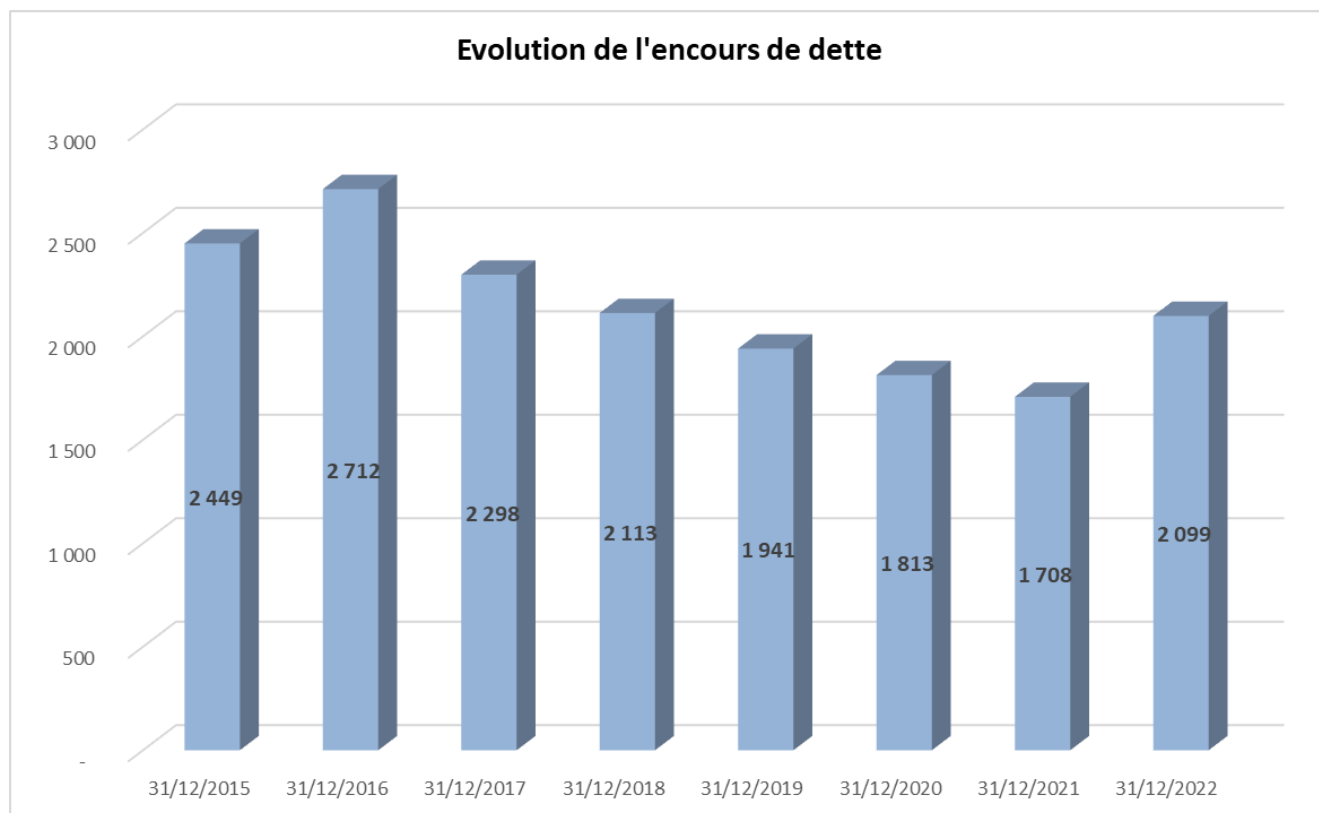
- épargne nette : 1 120 K€
- dotations et subventions : 513 K€
- cessions : 781 K€,
- emprunt : 500 K€.

Le financement de l'investissement (2 914 K€) ne représentant que 62.36 % des dépenses d'équipement a pour effet de diminuer fortement la variation du fonds de roulement portant le résultat de clôture à 649 K€.

	2018	2019	2020	2021	2022
DEPENSES EQUIPEMENT	2 742	2 047	2 363	2 819	4 673
FINANCEMENT DES DEP EQUIPEMENT	2 704	2 432	2 353	2 783	2 914
épargne nette	1 466	1 439	1 662	1 740	1 120
Dotations, subventions, cessions et divers	1 238	993	691	1 043	1 294
emprunt	0	0	0	0	500
VARIATION FONDS ROULEMENT	-38	385	-10	-36	-1 759
RESULTAT DE CLOTURE	2 069	2 458	2 446	2 408	649

IV. ENDETTEMENT :

En 2022, l'endettement de la commune augmente de 391 K€, et ce, pour la première fois depuis 2016, l'emprunt précédent ayant été contracté en 2015. Cette hausse de l'encours de dette s'explique par le déblocage d'une partie du nouvel emprunt contracté en 2022.



Au 31 décembre 2022, l'endettement se situe à 2 099 K€, soit un endettement faible comme le montre les différents ratios ci-dessous :

- dette par habitant : 231.44 €, moyenne nationale communes de même strate : 796 €,
- dette/recettes réelles de fonctionnement (taux d'endettement) : 18.33 %, moyenne nationale commune de même strate : 68.70 %
- encours de dette/épargne brute : 1.71 années, seuil d'alerte : 10 ans, moyenne nationale des communes de même strate 3.5 ans.

Source des ratios : Les collectivités locales en chiffres 2022 - DGCL

Base de calcul : Population 2022 : 9 068 ; encours de dette au 31/12/2022 : 2 098 702 € ; épargne brute au 31/12/2022 : 1 228 737 € ; recettes réelles de fonctionnement : 11 446 581 €.